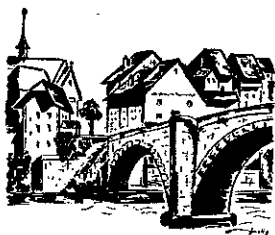


**Intérêts du quartier
de la Neuveville**



Case postale 20
1704 Fribourg

**Procès-verbal
Assemblée générale ordinaire**

Jeudi 19 février 2004, salle paroissiale du Café de l'Epée

Président : Monsieur Roland Julmy
Présents : 75 personnes, selon les listes de présence
Excusés : Madame Florence Cauhépé, déléguée à la promotion économique
Monsieur Jacques Piller, Président de l'association du quartier du Bourg
Monsieur Henri Pilloud
Monsieur Raphaël Riedo
Monsieur Mike Grivel, membre du comité
Monsieur Arnold Stritt, membre d'honneur
Monsieur Roger Riedo
Madame Murielle Bosson
Monsieur David Bosson
Secrétaire : Madame Corinne Flury, assistée de Mme Valérie Michel

1. Bienvenue

Le président ouvre l'assemblée à 20h05. Il salue tous les membres de l'association et les invités, tout particulièrement :

- Monsieur le Conseiller communal Jean Bourgknecht
- Monsieur Fabien Noël, responsable de la circulation à la Ville de Fribourg
- Messieurs Claude Bapst, Paul Mauron, Jean-Noël Gex, anciens présidents
- Mesdames Patricia Barilli-Rotzetter et Françoise Schmutz, représentant les Intérêts du quartier de l'Auge
- Monsieur Georges Rhally, Président de l'association de quartier de Pérolles
- Monsieur Christian Morard, délégué des TPF
- Monsieur Nicolas Zapf, directeur de l'office du tourisme
- Les représentants de la presse

Conformément aux statuts, l'assemblée a été convoquée par le bulletin d'information du quartier de janvier 2004. L'ordre du jour est le suivant :

1. Bienvenue
2. Approbation du PV 2004
3. Rapport du Président
4. Rapport du Caissier
5. Rapport des vérificateurs des comptes
6. Démission
7. Election d'un membre du comité
8. Parcage : résultats du sondage et propositions de modifications
9. Programme d'activité 2004
10. Budgets et cotisations
11. Message du Conseil Communal
12. Divers

Le président demande l'ajout d'un point à ce tractanda, comme l'autorise les statuts. Il s'agit de l'élection des vérificateurs des comptes.

L'assemblée n'émettant aucune objection, ce point sera repris en tant que numéro 7.1

Aucune autre remarque n'est faite par rapport à l'ordre du jour

Le président nomme 4 scrutateurs pour la présente assemblée : Messieurs Egger, Mettraux, Mauron et Daguet.

Les formalités d'entrée en matière étant réglées, l'assemblée générale ordinaire de ce jeudi 19 février 2004 peut valablement délibérer.

2. Approbation du procès-verbal 2003

Le procès-verbal de l'assemblée 2003, mis à disposition entre 19h30 et 20h00 pour consultation, est approuvé à l'unanimité par acclamation de l'assemblée. Le président remercie Madame Dominique Spielmann, secrétaire, pour sa rédaction.

3. Rapport annuel du Président

Outre le passage en revue des différentes activités de l'association au cours de l'année écoulée, je profiterai de l'occasion pour faire le point sur différents sujets qui nous concernent tous, de près ou de loin.

Nos traditionnelles manifestations

Lotos

Nos 2 habituels lotos ont lieu ici même en mars et en novembre, un samedi après-midi. Ils étaient destinés au financement de la sortie des aînés et de la Saint-Nicolas. Leur fréquentation a été sensiblement à la baisse, en comparaison avec 2002. Je laisserai le soin à notre caissier de vous en donner des résultats chiffrés

Les berges de la Sarine

Pour la 3^{ème} année consécutive, un nettoyage des berges de la Sarine a eu lieu au mois de mars. Avec l'aide des pêcheurs, des chasseurs et de plusieurs habitants du quartier, nous avons débarrassé les berges et le lit de la Sarine d'une bonne quantité d'ordures. Un tel nettoyage est certainement nécessaire et le prochain aura lieu début avril, le samedi 3 précisément. Il sera selon toute probabilité organisé conjointement avec nos voisins et amis de l'Auge.

Vente des fleurs

Comme d'habitude la vente des fleurs a eu lieu la veille de la fête des mères. Cette vente donne la possibilité de venir avec ses bacs et ses pots acheter de belles fleurs qui orneront les balcons et fenêtres de notre quartier. Au vu de la bonne expérience qui avait été faite en 2002, elle s'est à nouveau déroulée à la Commanderie de St Jean. Nous vous donnons d'ors et déjà rendez-vous en mai pour la prochaine édition.

1^{er} Août et Fête de quartier

L'organisation des festivités du 1^{er} Août dans le quartier de la Neuveville est en passe de devenir une tradition. Une fois encore la commune nous a en effet confié cette organisation. Nos remerciements à la Commune pour sa confiance, à la protection civile pour la préparation du feu et aux pompiers qui assurent la sécurité de la manifestation. Merci également aux sociétés locales qui collaborent à cette organisation. L'an dernier, nous avons également profité du fait que la fête nationale tombait non seulement sur le 1^{er} Août mais également sur un vendredi pour organiser une fête de quartier le samedi soir. Nous reparlerons de ce sujet lorsque nous aborderons le point 9 du tractanda, à savoir le programme d'activités 2004.

Sortie des aînés

Je ne reviendrai pas en détail sur cette sortie dont vous avez pu lire un compte-rendu dans le Babillard du mois d'octobre dernier. Ce sont 22 aînés qui ont pris part à cette excursion qui les a conduit au Musée National Suisse de Prangins près de Nyon. A noter que nous avons eu droit à l'accompagnement musical de Bouby Blues, qui, ayant atteint l'âge de la retraite, participait pour la première fois à une telle sortie.

Saint Nicolas

Comme toujours, la fête de la Saint Nicolas a connu un grand succès. Outre les gens de La Neuveville, elle attire toujours plus de monde des autres quartiers ainsi que des communes avoisinantes. Ceci est dû à son excellente réputation et surtout au fait que les enfants peuvent voir St Nicolas de près et même, pour ceux qui sont en possession d'un bon, aller chercher un cadeau chez lui. A noter qu'en 2003, nous avons à nouveau préparé les sacs nous même, ce qui nous a permis non seulement de faire baisser un peu leur coût mais d'en déterminer nous même le contenu. Un grand merci à toutes les personnes qui contribuent à faire de la Saint Nicolas la plus belle fête du quartier.

Autres dossiers

Quelques informations maintenant sur quelques dossiers qui nous ont occupés et qui nous préoccupent encore... Si vous avez des questions concernant ces différents points, je vous prie de les poser lors des "Divers".

La Poste

La télé, la radio, les journaux en parlent. Tout le monde en parle. Et moi aussi, je tiens à vous en parler. C'est à la réorganisation du réseau postal que je fais ici allusion.

Comme vous avez pu le lire dans les deux derniers numéros du Babillard, la direction de la Poste veut réorganiser les offices de poste de Fribourg, tout comme cela ce fait ou a été fait dans d'autres grandes villes. En août 2003, le conseil communal et les associations de quartier ont été informés des résultats d'une étude menée par la Poste. Cette étude propose la fermeture des bureaux du Jura, de Beauregard et de Bourguillon. Concernant le Bourg et la Neuveville, cette étude préconise le maintien, sous une forme à définir.

Par forme à définir, il faut comprendre la transformation du bureau en agence logistique, ce qui veut dire concrètement la reprise des activités de la poste par un commerce. Et dans ce cas seuls demeurent en principe les services liés au courrier. Il n'est donc en principe plus possible de faire des paiements ou de retirer de l'argent.

Suite à cette présentation, un comité d'accompagnement a été mis en place. En raison des menaces planant sur le bureau de poste de notre quartier, j'ai exigé de pouvoir en faire partie. Les autres membres de ce groupe sont:

M. Jean-Charles Bossens, chef de service de la Police locale

Mme Florence Cauhépé, déléguée à la promotion économique de Fribourg et environs.

Ces 2 personnes représentent la Ville de Fribourg. Les autres quartiers sont représentés par:

M. Jacques Piller, président de l'association de quartier du Bourg

M. André Schoenenweid, président de l'association de quartier du Jura

et M. Christian Morard, membre du comité de l'association des amis de Bourguillon.

Quelles sont les tâches de ce groupe d'accompagnement vous demandez-vous peut-être ? Il doit, sur la base de discussion avec les représentants de la Poste, proposer des variantes par rapport à la proposition de base de la Poste.

Etant donné que nous nous sommes engagés à traiter confidentiellement les résultats de nos discussions, je ne peux pas vous en dire beaucoup plus. Par contre, je ne veux pas vous cacher mon opinion sur la Poste de notre quartier: je me bat pour son maintien !

Grand-Fontaine

Une rencontre entre des représentants du comité et des autorités a eu lieu en mars 2003. Quelques aménagements ont pu être faits afin de rendre la circulation un tout petit peu moins pénible sur cet accès qui est important pour le quartier. Nous devons malheureusement attendre certainement longtemps encore avant que cette rue puisse retrouver un meilleur aspect.

Circulation

Comme vous le savez déjà, le Conseil communal veut mettre au mois de décembre l'Avenue de la Gare en sens unique. Seule la circulation dans le sens descendant sera alors autorisée.

Le mois passé, le comité a été informé des mesures d'accompagnement que le Conseil communal prévoit afin d'inciter les automobilistes à ne pas emprunter notre quartier comme itinéraire de remplacement. Ces mesures, nous vous en avons parlé dans le dernier Babillard et Monsieur Bourgnecht nous en parlera certainement aussi tout à l'heure. J'aimerais juste rappeler que Monsieur Masset nous promettait formellement ici-même il y a un an qu'il n'y aurait pas de report de trafic.

Merci comité

Pour terminer ce rapport, j'adresse mes remerciements aux membres du comité pour leur travail et leur disponibilité tout au long de l'année ainsi qu'à leurs familles pour la compréhension dont elles font preuve pour les nombreuses absences générées par les différentes activités.

Merci également à toutes les personnes qui nous aident lors des différentes manifestations ainsi qu'à vous tous pour votre soutien. Et un merci tout particulier à notre ancien président Jean-Noël Gex, pour les magnifiques affiches qu'il nous a fournies gracieusement pour nos manifestations.

Avant de terminer ce rapport j'aimerais que l'assemblée se lève en signe de respect pour ceux et celles qui nous ont quittés durant l'année écoulée, en particulier pour Madame Germaine Purro qui nous a quittés il y a quelques jours. Merci.

Je vous remercie pour votre patience et votre attention.

4. Rapport du Caissier

Le président passe la parole à Monsieur Jean-Michel Jonin pour la présentation des comptes.

Monsieur Jonin présente l'exercice 2003 et révèle un bénéfice de Fr. 899,55.

Quelques chiffres : la Fête nationale a alimenté la caisse pour Fr. 2'194,90 et l'apport des cotisations annuelles se chiffre à Fr. 4'697,00. Du côté des dépenses, la sortie des aînés a coûté Fr. 3'247,40 .

En règlement du contentieux ouvert avec la Fête des Yodleurs, la somme de Fr. 1'700,00 a été distribuée à chaque société participante.

5. Rapport des vérificateurs des comptes

Le caissier donne la parole aux vérificateurs des comptes, en particulier à Monsieur Pierre-Alain Bossy.

Il a été procédé à la vérification des comptes de l'exercice 2003. Il a été constaté que la tenue est excellente et que l'état des comptes correspond avec exactitude à ce qui est indiqué.

Les vérificateurs en demandent l'approbation et remercient Monsieur Jean-Michel Jonin.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité. Décharge en est donnée au caissier et au comité.

Le président joint ses remerciements à ceux des vérificateurs.

6. Démission

Dans la vie de chaque association, il y a des départs et des arrivées, signes de renouveau.

Le comité enregistre ce soir deux démissions.

Celle de Monsieur Joël Krattinger, annoncée dans le Babillard en octobre 2003 et celle de Madame Dominique Spielmann au 31 mars 2004. Cette dernière quitte le quartier.

Le président remercie Madame Dominique Spielmann pour sa contribution et lui offre un bouquet de fleurs ainsi qu'un livre signé par tous les membres du comité. L'assemblée se joint aux remerciements du président.

7. Election d'un membre du comité

Pour remplacer Monsieur Joël Krattinger, le comité a utilisé la possibilité offerte par les statuts et a nommé un nouveau membre. Cette nomination n'est valable que jusqu'à la présente assemblée et doit être confirmée ce soir.

Le comité propose à l'assemblée la candidature de Madame Valérie Michel. Elle est élue par acclamation sur proposition du président, ce dernier la remercie d'accepter cette charge.

Aucun candidat n'est proposé pour le deuxième poste qui s'est libéré.

Le président lance un appel à toute personne intéressée à faire partie du comité et rappelle que le mandat de deux ans se termine en 2005.

7.1 Election des vérificateurs des comptes

Monsieur Pierre-Alain Bossy, 1^{er} vérificateur, termine son mandat. Il est vivement remercié par le président et l'assemblée.

Madame Françoise Boschung passe 1^{ère} vérificatrice.

Monsieur Jacques Spielmann qui avait été élu suppléant l'année dernière quitte le quartier et est contraint de renoncer à son mandat.

Un deuxième vérificateur et un suppléant doivent être nommés.

Madame Chantal Egger et Madame Michèle Mettraux sont proposées. La première comme 2^{ème} vérificatrice et Madame Michèle Mettraux comme suppléante. Elles sont élues par l'assemblée.

Le président les remercie d'avoir accepté ce mandat.

8. Parcage : résultats du sondage et propositions de modifications

Le président constate que la majorité des habitants est satisfaite de l'introduction de la vignette dans le quartier.

Le Conseil communal, par la personne de Monsieur Jean Bourgknecht, répond ce soir aux questions qui lui ont été posées lors de l'envoi des réponses au sondage concernant la vignette de stationnement.

1. Les conséquences d'une suppression du système de la vignette le samedi

Le Conseil communal estime que c'est une erreur car elle essaie d'obtenir une uniformisation du système de parcage dans l'ensemble de la ville. A l'époque le quartier du Bourg bénéficiait d'une tolérance hebdomadaire exceptionnelle qui a été supprimée.

Il estime que c'est mieux pour les automobilistes d'avoir des horaires uniformes pour l'ensemble du territoire et pense que les habitants ne souffrent pas de cette mesure.

Mme Büchy conteste cette conclusion et rappelle ce n'est pas bon pour le tourisme si il y a trop d'amendes.

M. Daguet lui répond que c'est le même système dans les autres villes.

2. Demande de proposition pour l'amélioration de la signalisation

Le Conseil communal rappelle que la signalisation est conforme à la législation fédérale.

Il est malgré tout conscient que cette signalisation pose un problème sur le plan pratique aux usagers. Il promet une amélioration de la signalisation entre les parcomètres et les zones avec disque dans le courant du mois de mars 2004.

Aucune remarque n'est émise par l'assemblée.

3. Demande de proposition pour l'aménagement de la Planche-Supérieure

Le Conseil communal n'a pas de réponse concrète à ce problème, si ce n'est qu'il a accepté le principe de réactualiser l'aménagement de la Planche-Supérieure.

M. Ruffieux prend la parole et suggère de prendre toutes les mesures nécessaires pour la mise en valeur de la fontaine St-Jean.

4. Introduction d'une vignette unique entre les quartiers de l'Auge et de la Neuveville

Le Conseil communal estime qu'il ne peut aller dans ce sens. La législation fédérale exige des zones restreintes, pour éviter les déplacements d'un quartier à l'autre. Le but étant de favoriser les gens près de l'endroit où ils habitent.

Aucune remarque n'est émise par l'assemblée

5. Etat de la situation concernant les parcomètres le long de la piscine

Le Conseil communal a introduit ces parcomètres toute l'année sans demander l'avis de l'association. Cette décision a été prise en juin 2003 et demande une expérience d'une année au minimum avant d'envisager la possibilité de changer de système.

Aucune remarque n'est émise par l'assemblée

6. Demandes diverses

Concernant le stationnement autour de la caserne, il serait mieux de prendre contact avec l'Etat qui est propriétaire du bâtiment.

Le Conseil communal essaie de faire preuve de souplesse lors de ces contrôles, particulièrement lors des fêtes qui ont lieu dans le quartier, mais est obligé d'être strict pour que les accès soient libres pour des cas d'urgence.

Une certaine souplesse peut également avoir lieu lors des enterrements. Les agents ne passent normalement pas à ce moment-là.

9. Programme 2004

Les manifestations suivantes sont prévues pour l'année 2004 :

- 06.03.2004 Un loto aura lieu dans cette même salle dès 14h15
- 03.04.2004 Le nettoyage des berges de la Sarine, rendez-vous à 8h45 sous le marronnier du Pont St-Jean
- 08.05.2004 Traditionnelle vente de fleurs à la Commanderie de St-Jean
- 01.08.2004 La ville a confié l'organisation de la Fête nationale à l'association des Intérêts du quartier. Suite à plusieurs suggestions, une demande a été faite au Conseil communal pour agender cette manifestation le 31 juillet. Aucune réponse n'est encore parvenue à ce jour.
Monsieur Jean Bourgknecht informe l'assemblée que le Conseil communal n'a pas encore de réponse à donner. La décision d'organiser le 1^{er} août chaque année dans le quartier de la Neuveville a été prise il y a quelques temps, ceci dans le but de fidéliser le public. Le Conseil communal veut poursuivre cette collaboration entre l'association, la Protection civil et la Ville car l'entente en est au beau fixe. Il remercie particulièrement Monsieur Paul Mauron, responsable de la Protection civil.
Il rappelle qu'en 1996, le Conseil communal avait avancé la date de la Fête nationale au 31 juillet, le succès a été mitigé. A partir de là, la date du 1^{er} août a été maintenue afin d'uniformiser la manifestation.
Monsieur Jean Bourgknecht est ouvert à toute proposition et suggère de sonder l'opinion des personnes présentes.
Le vote informel donne une majorité pour le maintien de la date du 1^{er} août.
Le président rappelle que cette organisation demande un effort particulier de la part des bénévoles qui prennent sur leurs jours de congé.
- 18.-19.09.04 Sortie des jeunes.
- 11.2004 Un deuxième loto aura lieu pour le financement de la Saint-Nicolas
- 03.12.2004 La fête de la Saint-Nicolas

10. Budget et cotisations

Le président passe la parole au caissier pour la présentation du budget 2004.

Le comité propose de maintenir les cotisations au niveau actuel, soit :

- Cotisation membre dès Fr. 10,00
- Cotisation de soutien dès Fr. 20,00

Le comité propose également de renoncer à amortir les parts de l'association dans la Coopérative de l'Auge.

Le président demande l'approbation de ces deux points à main levée. L'assemblée approuve à une majorité évidente.

11. Message du Conseil communal

Le président remercie Monsieur Jean Bourgknecht de sa présence et lui passe la parole.

Monsieur Jean Bourgknecht présente les salutations officielles de la part du Conseil communal (C.C). Il relève le plaisir d'être présent car il est important pour le C.C. de garder des contacts avec les associations. Les assemblées générales permettent d'élargir ce contact aux habitants des quartiers.

Il remercie l'association pour les activités qu'elle organise pour la population. Il remarque que c'est important de resserrer ces liens qui permettent l'amélioration de la qualité de vie du quartier.

Monsieur Jean Bourgknecht souhaiterait que dans chaque quartier, les associations soient aussi vivantes ce qui n'est pas le cas notamment au Schoenberg.

Il remarque que le C.C. a été satisfait des résultats apportés par le sondage sur la vignette de stationnement.

Il informe l'assemblée que la semaine médiévale aura lieu du 3 au 12 septembre dans le quartier. Cette modification est due au fait que 2004 est la date anniversaire de la lettre signée par les Bannerets, en 1404, qui fût à l'origine de la fondation du quartier de la Neuveville. Il mentionne notamment la possibilité d'ouvrir le Werkhof à cette occasion.

Le conseiller passe ensuite à une présentation sommaire des mesures de modération du trafic, y compris la mise en sens unique de l'avenue de la Gare pour fin 2004.

Leur but est de viser le trafic de transit au centre ville qui est parasite, une utilisation plus intense des transports en public, une amélioration des accès au parking pour les magasins du centre ville et l'utilisation plus intensive de certains autres axes.

Le C.C. est conscient du risque de changement de comportement de la part des automobilistes dans certains quartiers notamment en Vieille-Ville, d'où les modérations de trafic que seront présentées ce soir.

Le C.C. et le Conseil général ont décidé de mettre au budget 2004 la somme de Fr. 300'000,00 pour ces modérations. Des mesures identiques seront prises pour les quartiers de l'Auge et de Bourguillon.

La parole est donnée à Monsieur Fabien Noël pour un bref aperçu des ces mesures.

Monsieur Fabien Noël rappelle que 22'000 véhicules passent tous les jours par l'avenue de la Gare, 75% de ce trafic est de transit. Cela entraîne des nuisances sonores, une augmentation de la pollution, une perte de sécurité.

La ville cherche une solution pour améliorer la qualité de vie et rendre son centre compétitif, le trafic empêchant l'accès aux commerces.

Deux types de mesures sont applicables :

- Zone de rencontre Les piétons sont prioritaires
- Zone 30 Km Les véhicules sont prioritaires, les passages piétons sont supprimés

Monsieur Fabien Noël présente les mesures qui vont être mise en place dans le quartier et leurs emplacements.

Le président remercie Monsieur Fabien Noël et rappelle qu'il s'agit de propositions. Une discussion ouverte a lieu concernant les différents points :

- Pourquoi une différence de mesures entre les quartiers de l'Auge et de la Neuveville ?
Le président répond que la configuration des quartiers est très différentes, l'Auge étant un quartier plus petit.
Monsieur Jean Bourgnecht remarque que dans l'état actuel des choses rien n'est encore décidé, ces mesures sont un exemple de ce qui peut être envisagé. Il rappelle qu'il s'agit de faire pression sur les automobilistes, essayer d'éviter le report du trafic des pendulaires. Pour ceci, des chicanes et autres mesures sont nécessaires, bien que pas forcément agréables pour les habitants, ces mesures permettront d'améliorer la sécurité des enfants et des personnes âgées. La zone de rencontre proposée pour le quartier de l'Auge est le résultat d'une demande de leur part, elle est bien plus simple à mettre en place leur quartier étant plus étroit.
- Les nuisances sonores engendrées par le bus notamment aux arrêts et aux carrefours dérangent certains.
Le président rappelle qu'il s'agit de propositions
- Pourquoi un détournement du trafic par l'avenue du Midi alors que la route des Arsenaux a peu d'habitations.
Il sera toujours possible de passer de la Route-Neuve à la route des Arsenaux
- Pourquoi installer 7 points de freinage alors qu'à un endroit critique comme le pont de St-Jean, rien n'est fait
Des essais de mise en place de borne auront lieu au pont du Milieu, si les résultats sont optimaux pourquoi ne pas étendre cet essai au pont St-Jean
Le président note qu'une borne sur le pont ne serait pas très esthétique
- Lors des réunions d'Agenda 21, il a été question d'une passerelle. Les véhicules qui circulent dans les deux sens sont de grands dangers pour les piétons (les écoliers)
Monsieur Fabien Noël mentionne ne pas avoir les crédits pour financer un tel ouvrage
- Une proposition de mettre une bande polyvalente telle que celle prévue à la Route-Neuve
La largeur du pont est insuffisante pour une telle bande
- Demande de la position du comité sur ces mesures
Le président informe que le comité n'a pris de position définitive, il attend des mesures concrètes et une éventuelle mise à l'enquête

Les discussions continue un moment autour de la sécurité, du transit et sur d'autres points déjà résumés.

12. Divers

Le président garde la parole et dit qu'il accepte toujours volontiers des textes ou des photos pour le Babillard. Il remercie tous les commerçants qui contribuent par leurs annonces à son autofinancement. Un grand merci est adressé au jeune Tristan Bossy pour la distribution du journal.

Le président demande à Monsieur Jean Bourgknecht quel est l'avenir du site des services industriels à la Planche-Inférieure.

Il informe que le projet de déplacement du site est mis en attente pour le moment, une nouvelle étude est en cours, il pense qu'une solution sera trouvée d'ici à la fin de l'année.

Le 2^{ème} point soulevé par le président concerne le Werkhof, Monsieur Claude Masset ayant annoncé qu'un projet serait présenté courant 2003.

Des solutions sont cherchées pour l'affectation de ce bâtiment et des discussions ont également lieu avec l'Etat de Fribourg. Il s'agit de trouver une solution qui satisfasse tout le monde.

La parole est à l'assemblée :

Monsieur Claude Bapst prend la parole. Il revient sur le nettoyage des berges de la Sarine. Sur la déception ressentie lorsqu'il est arrivé sur les lieux d'un pique-nique, les protagonistes ayant laissé la place dans un état déplorable, pleins de débris. Il demande dans quelle mesure une intervention est possible ? Eventuellement celle de la police.

Monsieur Jean Bourgknecht prend note, il mentionne que le terrain appartient aux EEF et verra ce qu'il peut faire.

Monsieur Georges Rhally prend la parole, il informe l'assemblée que la semaine médiévale aura lieu sur le terrain des Grandes-Rames, pour fêter les 600 ans du quartier. Des animations équestres, un banquet médiéval et différents spectacles animeront la fête. La Bannière de la Neuville sera l'élément fort de la manifestation de cette année.

Monsieur Bernard Bapst enchaîne, il demande si des personnes sont intéressées à participer à la Bannière, chacun est cordialement invité.

Le président remercie chacun pour sa participation à cette assemblée, il rappelle qu'une verrée est offerte à la fin celle-ci et clôt cette assemblée.

Séance levée à 22h30

Fribourg, le 15 janvier 2005

Corinne Flury, secrétaire

Lu et approuvé

Roland Julmy, président